



Fiche terminologique n°148

TERME ÉTUDIÉ : peer tutor

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : éducation élémentaire et secondaire; éducation postsecondaire : théories et méthodes pédagogiques

DÉFINITION : "[C]lassmates or agemates [who] aid each other in the process of learning."

CONTEXTE : "As a peer tutor you will not only be explaining essential facts but also, along with faculty: 1) encouraging each student to develop his own abilities; 2) assisting student in learning problem solving techniques; 3) helping student develop good study habits; 4) helping student develop self-confidence; 5) promoting creativity; and 6) conveying excitement and value of intellectual inquiry into a given field of study."

TERME ÉTUDIÉ : pair-tuteur/ pair-tutrice

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **camarade-tuteur/camarade-tutrice; étudiant-tuteur/étudiante-tutrice**

TERMES DÉCONSEILLÉS : **assistant; moniteur; tuteur**

DÉFINITION : Élève ou étudiant qui vient en aide à ses pairs dans leurs études.

CONTEXTE : « L'analyse des études primaires permet de préciser les principales limites des procédés d'initiation de pair tuteur. »

JUSTIFICATION : Le Réseau écarte les termes « assistant » et « moniteur » qui sont beaucoup trop généraux. Il rejette aussi le terme « tuteur » employé seul.(et propose de lui adjoindre les compléments « camarade » ou « pair » afin de préciser qui fait l'action.)

Le Réseau propose de lui adjoindre les compléments « camarade » ou « pair » afin de préciser qui fait l'action. Il convient de noter que le mot « pair » est traité comme épïcène pour faciliter la féminisation. Lorsque le tutorat est offert au palier postsecondaire, on peut employer le terme « étudiant-tuteur ». Par conséquent, le Réseau recommande « pair-tuteur » d'usage fréquent et les synonymes « camarade-tuteur » et « étudiant-tuteur ».

DATE DE RÉDACTION : janvier 1992